



HAL
open science

Licence AES (administration économique et sociale) Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence AES (administration économique et sociale). 2013, Université Paris Ouest Nanterre La Défense. hceres-02036851

HAL Id: hceres-02036851

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036851>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Administration économique et sociale

de l'Université Paris Ouest Nanterre
La Défense

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences – Vague D

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Administration économique et sociale

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI140007230

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Nanterre.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence *Administration économique et sociale* (AES) de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense est une formation organisée en six semestres ayant vocation à apporter des bases en droit, économie et gestion ainsi que dans d'autres enseignements du domaine des *Sciences humaines et sociales* comme la psychologie, la sociologie ou l'histoire. Chaque semestre, s'ajoutent aux enseignements fondamentaux et complémentaires l'enseignement d'une langue vivante, en l'occurrence l'anglais pendant les deux premières années, puis une possibilité d'ouverture à l'espagnol, un parcours personnalisé et des enseignements de préprofessionnalisation. Cette licence, dans laquelle près de 400 étudiants s'inscrivent en première année, permet une spécialisation progressive, avec des choix d'enseignements d'ouverture en deuxième année puis un choix entre quatre parcours en troisième année : *Ressources humaines*, *Tourisme*, *Commerce international* et *Management des organisations*. A l'issue de cette licence, une poursuite d'études dans l'établissement est possible en master *Economie et société*, dont les options s'inscrivent en partie dans le prolongement des parcours de licence.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence d'*AES* mise sur la pluridisciplinarité pour apporter aux étudiants une bonne connaissance de l'environnement économique et social et une maîtrise élémentaire des outils du juriste, de l'économiste ou du gestionnaire. Cette licence évolue, avec notamment la possibilité de commencer un enseignement d'espagnol en deuxième année (L2) et le remplacement d'un parcours *Sciences politiques* par un parcours *Tourisme* en troisième année (L3). Des cours de statistiques et d'informatique ont également été introduits pour renforcer la maîtrise des outils techniques. Ce souci de progression se manifeste en outre par des enseignements de remise à niveau. La diversité des enseignements qui fait la force de cette formation constitue aussi sa faiblesse, les différentes matières, dont le nombre est accru par l'existence de quatre parcours au choix en L3, donnant lieu à une forme de saupoudrage. La volonté d'ouverture se heurte manifestement à des contraintes, comme le fait qu'en L3 l'étudiant doit faire un choix entre l'enseignement d'anglais et celui d'espagnol. La faiblesse des techniques quantitatives, avec notamment l'absence de mathématiques, interroge sur le niveau de technicité des enseignements d'économie dispensés et risque de devenir un handicap pour les poursuites d'études. On peut aussi regretter que l'évaluation des enseignements par les étudiants ne soit pas encore mise en place.

Le dispositif d'information des étudiants est traditionnel (réunion de rentrée, livret, site Internet...). Pour ceux qui rencontrent des difficultés, une consolidation des compétences est possible au deuxième semestre. Ils peuvent aussi bénéficier du tutorat en première année, (L1), mais il est laissé à leur initiative et il est suivi par moins de 5 % d'entre eux. Des réorientations vers d'autres formations sont possibles en L1 et vers les licences professionnelles en fin de L2. Un dispositif est aussi prévu à l'intention des étudiants souhaitant préparer les concours des écoles de commerce, mais il aurait pu être pertinent d'améliorer les possibilités de passerelles internes plutôt que d'organiser la fuite des étudiants vers l'extérieur. La mobilité internationale est possible et des flux entrants et sortants de deux à six étudiants existent avec la ville de Resita, en Roumanie. Diverses destinations sont prévues pour les échanges Erasmus, mais peu d'étudiants en profitent.

Une poursuite d'études est envisageable en première année de master (M1) *Economie et société*. Des continuations sont possibles, mais moins automatiques, vers d'autres masters en gestion et elles sont difficiles en droit ou en sciences politiques. La moitié des étudiants du M1 *Economie et société* proviennent de la licence d'*AES*. Ceci ne renseigne toutefois pas sur la part d'étudiants de L3 intégrant ce master, ni sur le devenir des autres diplômés. Le tableau des indicateurs montre qu'en fonction des années 50 à 68 % des diplômés poursuivent en deuxième cycle universitaire. Les informations manquent toutefois sur les éventuelles poursuites d'études dans d'autres universités. Même si des rencontres avec les professionnels des différents métiers sont organisées, l'aide à l'élaboration du projet professionnel passe largement par le Centre d'accompagnement, de conseil, d'information et d'orientation sur les parcours personnalisés des étudiants (CACIOPE) mis en place par l'Université. L'unité d'enseignement (UE) Compétences/Préprofessionnalisation présente sur les six semestres, le parcours individualisé et la validation d'un stage au sixième semestre contribuent largement à l'élaboration de ce projet professionnel. L'insertion professionnelle n'est malheureusement pas mesurée pour l'instant et le devenir des sortants non diplômés n'est pas connu.

L'équipe de formation est constituée des trois responsables d'année et de quatre responsables de parcours de L3, la responsable de la formation faisant partie de ces quatre. Il ne semble pas exister de conseil de perfectionnement au sens strict, bien que le dossier en évoque un. Près de la moitié des enseignements sont assurés par des professionnels extérieurs à l'établissement, mais ils ne figurent pas dans la liste des membres de l'équipe pédagogique. Concernant la connaissance de la population étudiante, la fiche d'autoévaluation indique de manière révélatrice que depuis la rentrée « le pilotage réalise des études qui sont transmises aux formations », ce qui laisse supposer que le pilotage est extérieur à la formation et que l'équipe de formation ne disposait pas jusque-là de ces informations. Le dispositif d'autoévaluation est confondu avec l'évaluation des enseignements par les étudiants (dispositif qui n'est pas encore mis en place) et pour bon nombre de rubriques la fiche d'autoévaluation renvoie simplement au dossier. Le dossier comporte enfin des problèmes de forme qui en rendent la lecture difficile.

- Points forts :

- Une formation pluridisciplinaire qui donne lieu à une spécialisation progressive.
- Un réel effort pour aider à l'émergence du projet professionnel des étudiants.
- Une bonne utilisation des dispositifs d'aide à la réussite mis en place par l'établissement.



- Points faibles :
 - Un suivi du devenir des étudiants, en matière de poursuite d'études ou d'intégration professionnelle, qui reste à mettre en place, tout comme l'évaluation des enseignements par les étudiants.
 - Un pilotage de la formation à améliorer et une faible implication des enseignants-chercheurs des disciplines qui sont au cœur de la formation.
 - Des débouchés incertains (entre autres à cause de la faiblesse des techniques quantitatives et du contenu des parcours) en dehors de la poursuite d'études en M1 *Economie et société* et une absence de visibilité sur les continuations en deuxième année de master (M2).
 - Un dossier manquant de lisibilité.

Recommandations pour l'établissement

Il serait bon que le suivi du devenir des étudiants soit effectué au-delà de la seule poursuite d'études en master au sein de la même université. L'évaluation des enseignements devrait aussi être mise en place pour aider au pilotage.

Une réflexion sur les débouchés devrait être menée pour essayer de clarifier les portes de sorties à l'issue du L3. Il serait souhaitable d'articuler cette licence avec l'offre de formation en master dans les domaines *Droit, économie, gestion* et *Sciences humaines et sociales*. L'énergie déployée pour reconfigurer cette licence aurait plus d'impact si les articulations entre composantes étaient remises à plat. Il devrait par exemple être possible de s'appuyer sur le succès du parcours *Ressources humaines* pour organiser une offre de formation intégrant la licence et le master.

A l'avenir, il conviendrait également de mieux renseigner le dossier.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : C



Observations de l'établissement

Responsable de la formation :

NOM Prénom Fabienne MOINE

Email fmoine@u-paris10.fr

1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »

**Appréciation
 globale**

- L'identité de la formation en AES est fondée sur la pluridisciplinarité. Chaque discipline est présente au moins une fois lors de chaque année de L. Les enseignements de droit/économie/gestion/anglais sont en revanche présents à chaque semestre (dans les matières du tronc commun et/ou dans les matières optionnelles). Il ne s'agit nullement de « saupoudrer » des enseignements mais de construire une formation cohérente et progressive qui intègre tous les disciplines de l'AES. D'autre part, la situation du département AES au sein de l'UFR SSA contribue à construire son identité particulière (qui se distingue des autres formations d'AES en Ile de France). L'intégration de la sociologie, de l'histoire et de la psychologie sert à renforcer la culture générale des étudiants et à donner une singularité à la formation. C'est un atout pour des étudiants qui se réorientent vers des masters.
- L'entrée dans un master en économie/droit/gestion est difficile voire impossible car les UFR concernés privilégient l'entrée de leurs propres étudiants et souvent décident de ne pas accepter les étudiants d'AES. Il leur est proposé de reprendre le cursus de droit/éco/gestion en L3, voire souvent en L2 (même dans le cas d'excellents étudiants) !
- Concernant la poursuite d'études des étudiants de la licence 3 AES : ils intègrent pour une partie d'entre eux le Master 1 Economie et Société parcours AES. Chaque année, environ 55% des étudiants du parcours AES en M1 proviennent ainsi de Licence 3 AES à Nanterre. En fin de Master 1, les étudiants rejoignent les M2 associés (APAS, 3 étudiants environ chaque année et ATOGE, 5 étudiants environ chaque année). Les étudiants rejoignent également d'autres M2 de l'Université Paris Ouest (M2 Marketing Opérationnel International, M2 Management des PME européennes et entrepreneuriat, M2 Contrôle de gestion), mais aussi des formations dans d'autres universités franciliennes (M2 Contrôle de gestion et management des organisations / Université de Cergy-Pontoise, M2 Ingénierie des Ressources Humaines / Université Paris Descartes, par exemple).
- L'évaluation par les étudiants a été mise en place (comme annoncé dans le dossier) en avril 2013. Une centaine d'étudiants ont répondu, les résultats ont été présentés en conseil de département et les enseignements tirés de cette étude nous permettront d'améliorer les points faibles relevés et de confirmer les points forts.
- Concernant les enseignements suggérés (mathématiques), une remise à niveau est prévue en début de semestre de L1 (pendant les premiers TD du cours d'économie) et des exigences mathématiques seront requises dans les cours d'économie à tous les niveaux de la formation.
- Il ne s'agit pas pour les étudiants de choisir anglais OU espagnol en L3. L'espagnol est proposé en plus de l'anglais pour les étudiants qui souhaitent

	<p>développer leur profil international (donc ceux inscrits en Commerce international ou en management des organisations)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le tutorat qui était jusqu'alors laissé à l'initiative des étudiants sera renforcé (obligation de tutorat pour les plus faibles) - Les échanges Erasmus sont peu nombreux en AES malgré l'information qui est faite régulièrement sur le site du département, sur les panneaux d'affichage et en réunion d'informations. - Nous n'avons pas mis en place de conseil de perfectionnement au sens strict car il se déroule à l'issue des jurys. Nous mettrons en place ce conseil à partir de la rentrée prochaine.
Points forts	<p>Les points forts repérés dans le dossier mettent bien en évidence les efforts que fait le département en matière de cohérence des enseignements et des parcours. Les dispositifs d'aide à la réussite proposés par l'université sont pris en compte, mais le département prend aussi une série d'initiatives pour stimuler l'envie de réussir de nos étudiants.</p>
Points faibles	<ul style="list-style-type: none"> - Concernant le suivi des étudiants en matière de poursuite d'études, voir <i>infra</i> la réponse de l'établissement (mise en place de l'Observatoire de la Vie Etudiante au niveau de l'Etablissement). - la présence de nombreux professionnels dans la formation d'AES est indispensable pour la professionnalisation de nos étudiants. Les enseignements en cours magistraux sont assurés par des enseignants chercheurs ou des PRAG et les TD pour lesquels il s'agit de mettre en pratique et de faire des études de cas sont assurés par les professionnels qui apportent leur expertise et leur pratique du terrain (TD de droit, TD de gestion, TD de marketing...) - Ce qui fait la force de l'AES (sa pluridisciplinarité) ne peut pas en constituer la faiblesse. L'équipe a conscience de la difficulté de combiner les matières mais un effort particulier a été fourni concernant la cohérence et l'évolution des enseignements. Les enseignants des différentes disciplines cherchent à croiser leurs enseignements afin que les liens entre disciplines et au sein même des cours soient renforcés et évidents aux yeux des étudiants (ce qui est souligné par les étudiants dans les résultats du questionnaire). - La complexité des maquettes : elles doivent tenir compte des modules proposés par l'université et du calcul des ECTS et prendre en compte la diversité des enseignements en AES. L'évaluation de la formation par les étudiants a fait remonter le commentaire partagé par 60 % des étudiants que la pluridisciplinarité est une force et que la combinaison des enseignements faite avec cohérence est appréciée par les étudiants. Le taux de satisfaction est de 75%. - Les chiffres fournis sont souvent ceux du département. Les études menées à partir de ces chiffres ont été réalisées avec sérieux. La rédaction du dossier a été faite avec le souci de fournir une large visibilité sur la formation et un maximum d'informations (allant jusque dans le détail des cours et des modalités d'évaluation). Les critiques d'illisibilité et de problèmes formels du dossier semblent infondées et injustes.

2/ Observations portant sur la rubrique « RECOMMANDATION POUR L'ETABLISSEMENT »

Le département va proposer la création d'un nouveau parcours : "Economie sociale" ou "Tiers secteur":

La création en Licence 3 d'un parcours "Economie sociale" ou "Tiers secteur" permettrait de former des étudiants destinés à travailler dans des coopératives, mutuelles, associations, syndicats et fondations. Ce parcours permettrait aux étudiants d'acquérir des connaissances et compétences en sciences économiques, juridiques et sociales sur ces organisations fondées sur des principes d'égalité des personnes, de solidarité entre membres et d'indépendance économique. Les étudiants ainsi formés, acteurs sensibles au contexte de leur action professionnelle, seraient naturellement enclins à rejoindre le parcours "Intervention sociale" en Master 1, puis, pour certains étudiants, le Master 2 Pro "Action

publique, Action Sociale". Le parcours pourrait également bénéficier de synergies avec la Licence professionnelle "Métiers de la gestion des associations".

3/ Observations portant sur la rubrique « NOTATION »

La note de C concernant le pilotage de la formation ne semble pas justifiée :

- le département a répondu aux recommandations concernant le LMD2 et a mis en place une série de mesures de préprofessionnalisation, de passerelles vers les métiers du tourisme, d'excellence (note C).
- Le département a mis en place l'évaluation de la formation par les étudiants (avant que l'université ne propose cette évaluation à partir de la rentrée prochaine) (note C)
- L'université étant en charge de fournir certaines informations centrales sur le devenir des étudiants et les poursuites d'études, le département d'AES ne peut pas être tenu pour responsable de l'absence de données (note B).

REMARQUE : Les responsables de formation ont apporté, ci-dessus, les observations relatives au rapport d'évaluation de leur formation qui leur semblaient pertinentes.

Deux précisions sont apportées par l'Etablissement :

1/ **L'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE)** de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense a été mis en place en juin 2013. En partenariat avec les responsables de formation, il a pour missions de collecter, analyser et diffuser des enquêtes sur la réussite des étudiants dans leur formation et sur leur devenir professionnel. Les équipes de formations bénéficieront, dans le contrat 2014-2018, de ces données demandées par l'AERES. Accessible directement sur le site de l'université (<http://ove.u-paris10.fr/>), l'OVE publiera les enquêtes nationales ou celles de l'établissement.

2/ Dans le contrat 2014-2018, **l'Etablissement s'engage également à définir et à formaliser**, en concertation avec les équipes de formation, **une procédure d'évaluation des formations par les étudiants**, en s'appuyant sur les nombreuses formes d'évaluation qui existent d'ores et déjà dans l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Le Président de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense
M. Jean-François Balaudé

